HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

RAPPORT

IQSS - Psychiatrie hospitalisation à temps plein : Qualité de la lettre de liaison

Annexe au rapport complet

Résultats détaillés, par indicateur
Campagne 2022 - Données 2021

Source dossier patient

26 janvier 2023

Descriptif de la publication

Titre	**IQSS - Psychiatrie hospitalisation à temps plein : Qualité de la lettre de liaison** Annexe au rapport complet Résultats détaillés, par indicateur Campagne 2022 - Données 2021 Source dossier patient
Méthode de travail	
Objectif(s)	Annexe au rapport complet : Résultats nationaux des mesures des indicateurs de qualité et de sécurité des soins en hospitalisation à temps plein en psychiatrie
Cibles concernées	
Demandeur	
Promoteur(s)	Haute Autorité de santé (HAS)
Pilotage du projet	
Recherche documentaire	
Auteurs	
Validation	Version du 26 janvier 2023
Actualisation	
Autres formats	

Ce document ainsi que sa référence bibliographique sont téléchargeables sur www.has-sante.fr

Haute Autorité de santé – Service communication et information
5 avenue du Stade de France – 93218 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX. Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00
© Haute Autorité de santé – janvier 2023

Type de résultat	Sources
Regroupement National	**Données 2021**

Résultats de l'établissement

Indicateur : Qualité de la lettre de liaison à la sortie (QLS)

Dossiers pris en compte pour l'indicateur	
Dossiers évalués :	29902

Score de qualité de la lettre de liaison à la sortie

Résultat de l'indicateur	
Valeur	44
Intervalle de confiance à 95% :	[43 - 44]

La qualité de la lettre de liaison à la sortie est d'autant plus grande que le score est proche de 100.
Autres caractéristiques statistiques du score :
Médiane = 60 Min = 0 Max = 100 Ecart-type = 39.48

Information complémentaire - Critère d'exclusion spécifique à l'indicateur
Dossiers avec un mode de sortie au domicile

Le patient est sorti à domicile	Nb de dossiers
Oui	30444
Non	2502

Résultats détaillés par critère (12 critères composent le score)

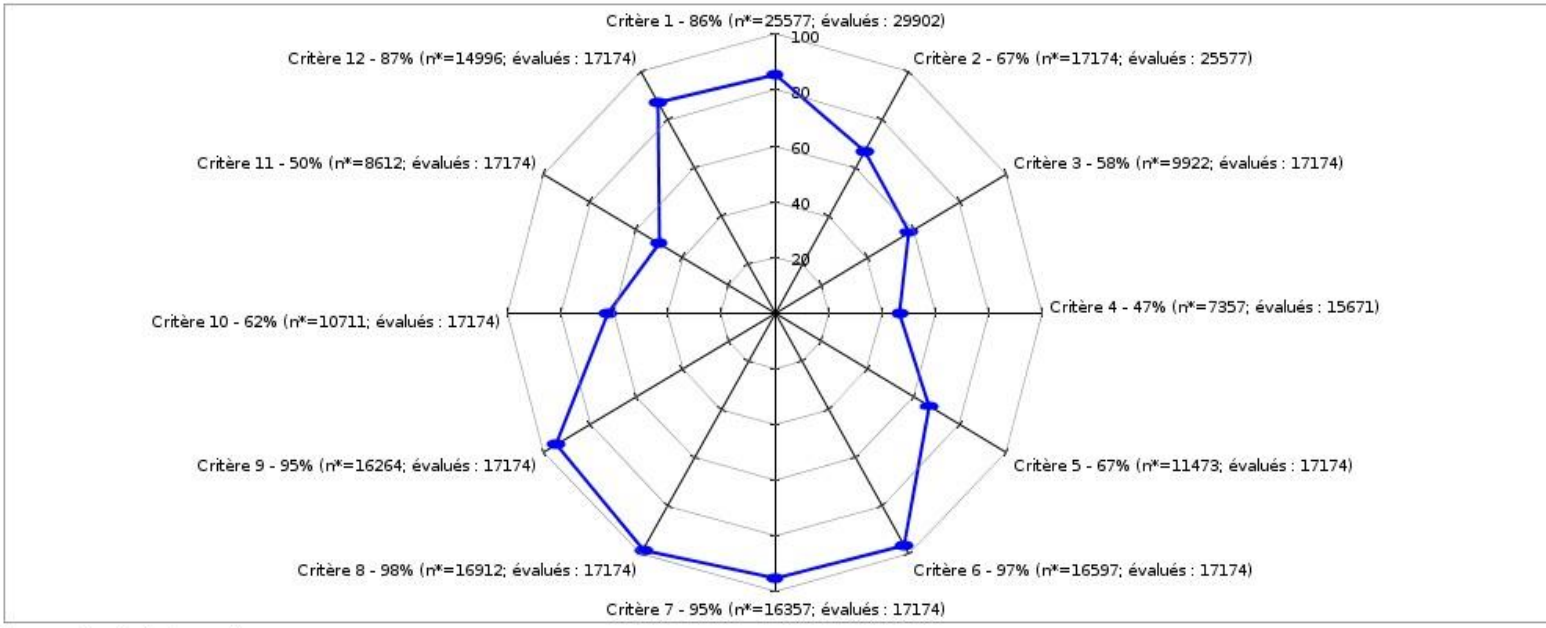

(*) n = nombre de dossiers conformes

Critère 1 : Lettre de liaison à la sortie retrouvée
Critère 2 : Lettre de liaison à la sortie datée du jour de la sortie
Critère 3 : Remise au patient de la lettre de liaison à la sortie
Critère 4 : Identification et envoi au médecin traitant (si applicable)
Critère 5 : Identification du patient
Critère 6 : Date d'entrée et date de sortie
Critère 7 : Identification du signataire de la lettre de liaison
Critère 8 : Motif de l'hospitalisation
Critère 9 : Synthèse médicale du séjour
Critère 10 : Actes techniques et examens complémentaires
Critère 11 : Traitements médicamenteux de sortie
Critère 12 : Planification des soins

Critères indispensables

Critère 1 : Lettre de liaison à la sortie retrouvée	Nombre de dossiers évalués :29902

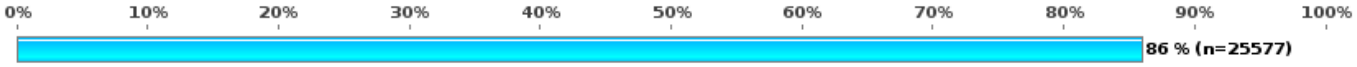

Critère 2 : Lettre de liaison à la sortie datée du jour de la sortie	Nombre de dossiers évalués :25577

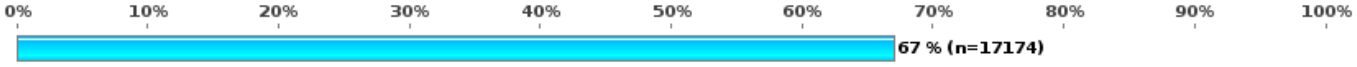

Détails de la non-conformité

	Nb de dossiers
Causes de non conformité	
Lettre de liaison à la sortie non datée	496
Date postérieure à la date de la sortie	7907

Rappel :
Pour les 10 critères qui suivent (5 critères médico-administratifs et 5 critères médicaux), l'analyse du contenu de la lettre de liaison à

la sortie est réalisée uniquement si la lettre de liaison est retrouvée et datée du jour de la sortie.

Critères médico-administratifs

Critère 3 : Remise au patient de la lettre de liaison à la sortie	Nombre de dossiers évalués :17174
Lettre remise au patient OU lettre non remise avec refus du patient OU lettre non remise avec autre justification	

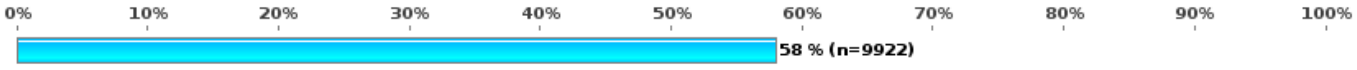

Détails de la non-conformité

Raisons de l'absence de la remise de la lettre de liaison au patient à la sortie	Nb de dossiers
Causes de non conformité Lettre non remise dont on n'a pas la trace du refus du patient de recevoir sa lettre de liaison ET aucune autre justification de la non remise au patient tracée (Non-remise au patient de la lettre sans aucune justification)	7252

Critère 4 : Identification et envoi au médecin traitant (si applicable)	Nombre de dossiers évalués :15671
Pour les patients ayant déclaré un médecin traitant, on retrouve sur la lettre de liaison : - L'identification du médecin traitant : nom ET adresse (postale ou électronique) lisibles dans la lettre de liaison ET Envoi de la lettre de liaison au médecin traitant le jour de la sortie du patient ; OU Pas d'envoi de la lettre de liaison au médecin traitant le jour de la sortie car refus du patient.	

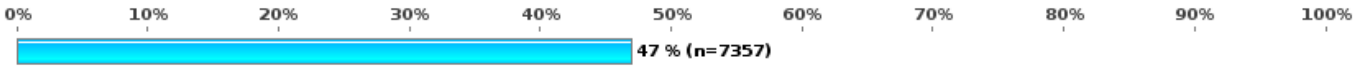

Détails de la conformité et non-conformité

Causes de non-conformité (*) et causes de conformité (**)	Nb de dossiers
Absence d'information concernant la déclaration ou non d'un médecin traitant	776
Médecin traitant déclaré	14895
Si médecin traitant déclaré, absence de l'identification du médecin traitant sur la lettre de liaison à la sortie(*)	1416
Si médecin traitant déclaré, identification du médecin traitant sur la lettre de liaison à la sortie	13479
Envoi de la lettre de liaison au médecin traitant	9333
Si envoi, l'envoi est daté du jour de la sortie(**)	7229
Si envoi, l'envoi n'est pas daté du jour de la sortie(*)	2104
Pas d'envoi au médecin traitant	4146
Si pas d'envoi, refus tracé du patient que soit adressée la lettre de liaison à la sortie à son médecin traitant(**)	128

Si pas d'envoi, pas de refus du patient tracé(*)	4018

Information complémentaire :

Le patient a déclaré un médecin traitant	Nb de dossiers
Oui	25161
Non	3133
Ne sait pas	1608

Critère 5 : Identification du patient	Nombre de dossiers évalués :17174
Les quatre éléments doivent être retrouvés sur la lettre de liaison : nom de naissance, prénom, date de naissance et sexe.	

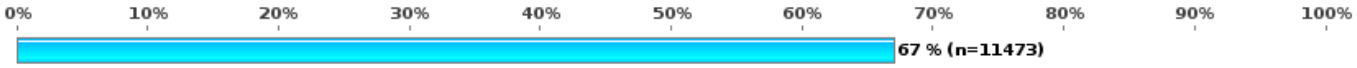

Détails de la non-conformité

	Nb de dossiers
Causes de non conformité (*)	
Absence du nom de naissance	1353
Absence du prénom	17
Absence de la date de naissance	247
Absence du sexe	4980

(*) Un dossier peut avoir plusieurs causes de non-conformité.

Critère 6 : Date d'entrée et date de sortie	Nombre de dossiers évalués :17174
Les deux éléments doivent être retrouvés sur la lettre de liaison : date d'entrée et date de sortie.	

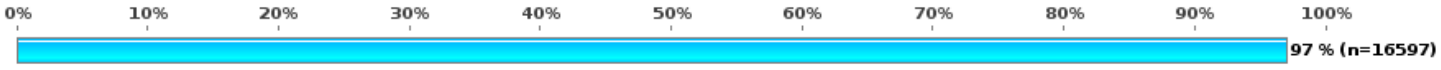

Critère 7 : Identification du signataire de la lettre de liaison	Nombre de dossiers évalués :17174
Identité du signataire de la lettre de liaison à la sortie (nom ET service ET hôpital) ET ses coordonnées (adresse (postale ou mail) ou téléphone).	

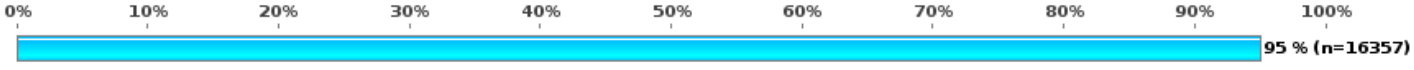

Critères médicaux

Critère 8 : Motif de l'hospitalisation	Nombre de dossiers évalués :17174

Raison(s) pour laquelle (lesquelles) le patient a été hospitalisé.

Critère 9 : Synthèse médicale du séjour	Nombre de dossiers évalués :17174

Une synthèse de la prise en charge au cours du séjour est présente dans la lettre de liaison.
ET cette synthèse mentionne, le cas échéant, un ou plusieurs des 4 éléments suivants, du dossier médical : événements indésirables associés aux soins, portage/identification de micro-organismes multi-résistants ou émergents, administration de produits sanguins/dérivés du sang, pose d'un dispositif médical implantable.

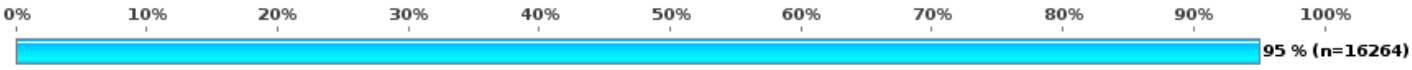

Critère 10 : Actes techniques et examens complémentaires	Nombre de dossiers évalués :17174

Conclusion ou information sur des actes techniques ou des examens complémentaires réalisés pendant l'hospitalisation retrouvée sur la lettre de liaison à la sortie (ou aucun acte technique ou examen complémentaire réalisé pendant l'hospitalisation ou résultats d'actes ou d'examens en attente).

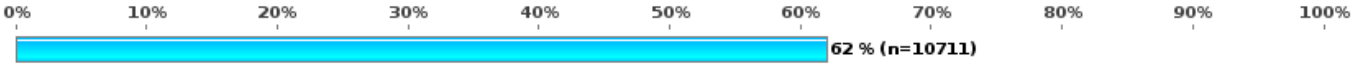

Critère 11 : Traitements médicamenteux de sortie	Nombre de dossiers évalués :17174

Doivent être retrouvés si traitement médicamenteux à la sortie, pour chaque prescription :

- la dénomination des médicaments
- ET la posologie (dosage unitaire ET le rythme d'administration)
- ET la voie d'administration
- ET la durée de traitement

ET la mention de la suppression, de la modification, ou de la poursuite du traitement habituel OU la mention de l'absence de traitement habituel
OU la mention de l'absence de traitement à la sortie.

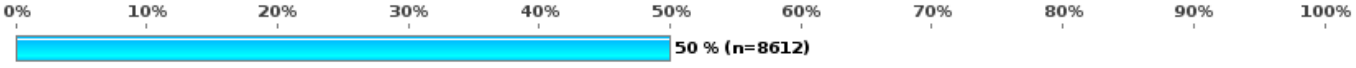

Détails de la non-conformité

	Nb de dossiers
Causes de non conformité (*)	
Aucune information sur un traitement médicamenteux à la sortie	367
Prescriptions médicamenteuses retrouvées	16434
Absence de la dénomination des médicaments	62
Absence de la posologie	109
Absence de la voie d'administration	1192
Absence de la durée du traitement	2921
Absence de la mention de la suppression, de la modification,	

ou de la poursuite du traitement habituel	6452

(*) Un dossier peut avoir plusieurs causes de non-conformité.

Critère 12 : Planification des soins	Nombre de dossiers évalués :17174
Information sur la planification des soins, prévue en amont de l'hospitalisation ou non	

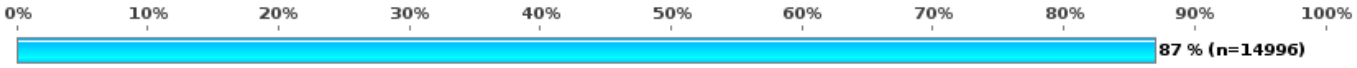

Informations Complémentaires

Identification d'un médecin destinataire autre que le médecin traitant	Nb de dossiers
Oui	6700
Non	8195

Retrouvez tous nos travaux sur
www.has-sante.fr

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Développer la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social

© Haute Autorité de santé – **janvier 2023**